

VŒU

Vœu d'opposition à la construction de "l'Unité de Valorisation Organique (UVO) de l'usine d'incinération des déchets Ivry Paris XIII

Présenté par Kheira Freih Bengabou (EELV) au nom de la majorité municipale « Ensemble pour Ivry »

Notre municipalité place au cœur de son action les problématiques climatiques.

Notre programme « Ensemble pour Ivry » souligne, dès ses premières lignes, la nécessité de conjuguer l'exigence sociale et l'ambition écologique. En affirmant lors de la mandature précédente son refus du tri mécano-biologique, notre Municipalité avait déjà fait un premier pas contre le projet de reconstruction de l'usine d'incinération.

En 2019, le conseil Syndical du Sycotom a voté à l'unanimité des représentant.e.s des collectivités, la mise en place d'un moratoire de 3 ans sur l'UVO, seconde phase du projet de reconstruction de l'usine d'incinération.

Voilà donc plus de 3 ans que le moratoire sur l'UVO de l'usine d'Ivry-Paris XIII a été décidé et ce, au nom du principe de précaution que nous considérons aussi élémentaire que pertinent. C'était vrai il y a 3 ans. C'est toujours vrai aujourd'hui, d'autant que la situation n'a nullement changé.

La santé de chaque citoyen.ne ne saurait constituer une variable d'ajustement. En outre, le combat engagé de longue date par les écologistes pour l'intérêt général, aux côtés des citoyen.nes et militant.es, commande également d'être constants dans le combat aux côtés des citoyens et des associations.

Nous étions défavorables à l'UVO il y a 3 ans. Nous le demeurons aujourd'hui, mû.es par la même exigence de précaution. Ivry, longtemps considérée comme territoire "servant" (avec des industries polluantes sur son territoire qui ont participé à la reconstruction de la France en sacrifiant la santé de nombreuses et nombreux travailleurs) doit désormais servir essentiellement ses habitant.es. C'est cette position que nous souhaitons faire valoir auprès du SYCTOM, en charge de l'usine d'incinération Ivry-Paris XIII.

Considérant :

- que le contexte sanitaire est le même qu'il y a 4 ans ;
- l'insuffisance des garanties sur cette question essentielle ;
- l'importance de la continuité de l'action publique afin de favoriser la confiance dans les institutions démocratiques ;
- que la santé aussi bien au travail que dans son cadre de vie ne saurait constituer une variable d'ajustement ;
- l'engagement historique des écologistes contre l'incinérateur aux côtés des citoyen.nes et des acteurs associatifs.

Le Conseil Municipal d'Ivry :

- Acte l'abandon du projet de construction d'une UVO sur la deuxième phase du projet Ivry Paris XIII ;
- Demande au SYCTOM une étude sérieuse et sera attentif aux alternatives de remplacement de l'UVO;
- Demande une consultation des Ivryen.ne.s une fois l'étude terminée.